

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 mars 2018

---

**NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE - (N° 764)**

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° CD73

présenté par

M. Wulfranc, M. Jumel, M. Bruneel, M. Chassaigne, Mme Buffet, M. Dharréville, M. Dufrègne,  
Mme Faucillon, M. Lecoq, M. Peu et M. Fabien Roussel

---

**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Avant le 1<sup>er</sup> septembre 2018, le Gouvernement remet au Parlement un rapport présentant les solutions proposées pour le remboursement de la dette du système ferroviaire. Ce rapport examine les conditions de reprise par l'État d'une partie de cette dette et les modalités de création d'une structure d'amortissement ad hoc. Il formule des propositions sur les ressources spécifiques qui pourraient être affectées à l'amortissement de la dette du système ferroviaire.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les auteurs de cet amendement estiment urgent afin de répondre aux exigences de reprise de la dette du système ferroviaire que le gouvernement évalue non seulement la capacité de l'État à la reprise pure et simple de la dette mais également la possibilité de création d'une structure d'amortissement qui pourrait être alimentée par une ressource spécifique.